



vert st denis



[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

LE MAGAZINE MUNICIPAL // HIVER 2019-2020 // N° 103 //

# REFLETS DE VERT



EN IMAGES PP. 2 - 7



ENFANCE P. 11



VIE SPORTIVE PP. 16 - 17







## Cérémonie des vœux

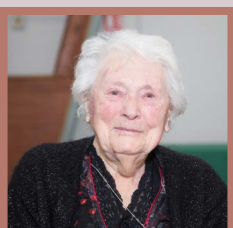
### Meilleurs vœux 2020

Partenaires, personnalités et habitants étaient rassemblés vendredi 10 janvier au gymnase Alain-Bombard pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal. Michel Bisson, président de l'agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, Olivier Faure, député de la circonscription, Franck Vernin, conseiller départemental du canton et Olivier Chaplet, maire de Cesson étaient présents. Éric Bareille a souligné les enjeux planétaires liés à l'environnement auxquels nous devons faire face en urgence et souhaité une prise de conscience plus sérieuse de la part des États. Après un rapide tour d'horizon des chantiers locaux réalisés en 2019, le Maire a conclu que « dans ce monde complexe aux multiples facettes, c'est par l'écoute, l'échange, le partage, la compréhension de l'autre, l'ouverture d'esprit, et l'intelligence collective, que nous avancerons ensemble et avec bon sens. À nous de nous en donner la capacité ».



## Repas du Nouvel An

308 personnes se sont inscrites au repas du Nouvel An, du 12 janvier. L'ambiance était chaleureuse au gymnase Alain-Bombard où se tenait cet évènement fort apprécié de nos anciens. Le traiteur Depreytère, a proposé un menu raffiné. Pour l'ambiance, l'orchestre « Sans sucre ajouté », connu sous le nom de Cap music a emmené les danseurs sur la piste. Vincent Meyer, photographe à Cesson, était là pour immortaliser la journée.



Notre doyenne **M<sup>me</sup> Herpin Georgette** 99 ans (née le 8/08/1920), qui aura 100 ans en août était présente. **M<sup>me</sup> Pelayo Maria**, 104 ans (née le 23/06/1915), est, elle, dorénavant en maison de retraite au Mée-sur-Seine.





**Éric BAREILLE**  
Maire de Vert-Saint-Denis

## LA MAIRIE

2, rue Pasteur  
77240 Vert-Saint-Denis  
Tél. : 01 64 10 59 00  
Fax : 01 64 10 59 10  
www.vert-saint-denis.fr  
mairie@vert-saint-denis.fr

## HORAIRES

**lundi** : 14 h - 18 h  
**mardi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**mercredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**jeudi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**vendredi** : 9 h - 12 h // 14 h - 18 h  
**samedi** : 9 h - 12 h

## Suivez l'actualité de votre ville

[www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

 Mairie de Vert Saint Denis

 mairievertsaintdenis

## MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES

TIRAGE : 3 500 exemplaires

**Numéro 103 - HIVER 2019 / 2020 - Trimestriel**

Site Internet : [www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr)

Courriel : [mairie@vert-saint-denis.fr](mailto:mairie@vert-saint-denis.fr)

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Éric Bareille
  - RÉDACTEUR EN CHEF : Laurent Tangre
  - RÉDACTION : Laurent Tangre avec le concours des services municipaux
  - PHOTOGRAPHIES : Laurent Tangre et Caroline Masson-Deblaize
  - Création graphique : Emendo
  - Maquette : Caroline Masson-Deblaize
  - Impression : Imprimerie RAS, Villiers-le-Bel
  - Photo de couverture : Orthophotographie
- © GPS-PôleSIG 2019



**V**ous le savez sans doute, ce début d'année 2020 est particulier puisque des élections municipales auront lieu au mois de mars. Elles permettront, dans chaque commune de France, à chaque citoyen, de s'exprimer et de se prononcer par le suffrage universel sur le choix de leur future équipe municipale. Dans ce cadre, les maires en place ont le devoir d'adopter une attitude neutre dans leur expression publique ce que bien sûr je respecterai. Pour participer à ce moment de démocratie, si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Vu la période, je m'en tiendrai donc à exprimer au nom de l'équipe municipale mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2020.

*Éric Bareille, Maire de Vert-Saint-Denis*

## Sommaire

EN IMAGES .....	pp. 2, 4, 5, 6 et 7
ÉDITO .....	p. 3
PROJET DE VILLE .....	pp. 8 et 9
VIE CITOYENNE .....	p. 10
ENFANCE .....	p. 11
LIRE et JOUER .....	p. 12
BRÈVES .....	pp. 13 et 18
FEUILLE VERTE .....	p. 14
VIE CULTURELLE .....	p. 15
VIE SPORTIVE .....	pp. 16 et 17
TRIBUNES LIBRES .....	pp. 18 et 19





## Commémoration

### Commémoration du 11 novembre

Lundi 11 novembre 2019, le 101<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 a été commémoré, place de l'église, devant le monuments aux Morts. La Batterie fanfare de Sénart avait pris place à côté des portes-drapeaux, des représentants des anciens combattants et d'une chorale d'enfants des accueils de loisirs qui a chanté la Marseillaise en fin de cérémonie. Tour à tour, Robert Lebrun, maire-adjoint et Éric Bareille, le Maire, ont prononcé un



discours dans le cadre de ce devoir de mémoire. La lecture des noms des « Morts pour la France » a été effectuée par Jeanine Dupriez, maire-adjointe et Jean-Philippe Demarquay, conseiller municipal. Le Maire, au nom du conseil municipal, Claude Génart, au nom des anciens combattants et Olivier Faure, le député de la circonscription, ont procédé à un dépôt de gerbe. Un grand merci à la Batterie Fanfare de Sénart et aux enfants des centres de loisirs.



## Solidarité

### Colis gourmand

En cette fin d'année 2019, ce sont 382 colis gourmands qui ont été distribués à nos anciens de plus de soixante-dix ans qui ne pouvaient ou ne souhaitent pas assister au repas du Nouvel An. Les 13, 14 et 16 décembre, les élus et membres du Centre communal d'action sociale ont procédé à cette distribution dans la salle des solidarités.





## Vie locale

### Bienvenue aux nouveaux habitants

Samedi 23 novembre, parmi les 160 familles arrivées au cours de l'année 2019 et qui s'étaient fait connaître, 16 familles, représentant 27 adultes et 11 enfants, ont participé à la matinée d'accueil des nouveaux habitants. Au programme, découverte du territoire communal et de l'histoire de la ville commentée par le Maire, Éric Bareille, avec un arrêt à la Maison de l'environnement et pour terminer le parcours, un cocktail de bienvenue et quelques surprises ont été offertes à chacune des familles présentes.



### Cérémonie des bacheliers

21 jeunes bacheliers de la promotion 2019, qui ont répondu à l'invitation de la municipalité, ont été accueillis à la Ferme des arts lors d'une cérémonie de félicitations le samedi 16 novembre par le Maire, Éric Bareille, le maire-adjoint à la jeunesse, Florent Dupriez et l'équipe du service jeunesse. Chaque jeune présent a reçu un chèque CADHOC et une mini-enceinte Bluetooth offert par la ville.

### Médillés du travail

La médaille d'honneur du travail est décerné par l'État, qui récompense les salariés pour leur ancienneté et leur mérite. Avec différentes distinctions : Argent pour 20 ans, Vermeil pour 30 ans, Or pour 35 ans et Grand Or pour 40 ans. La promotion 2019 récompensait 37 médaillés, pour 11 médailles d'Argent, 12 de Vermeil, 10 Or et 8 Grand Or, certains cumulant plusieurs médailles. 13 médaillés étaient présents le vendredi 29 novembre à la cérémonie organisée par la municipalité en leur honneur.







## Marché de Noël / Lumina

Samedi 7 décembre, le traditionnel marché de Noël de la ville qui se déroule à la Ferme des arts, autant en extérieur qu'à l'intérieur, a fait le plein de visiteurs. Il faut dire que de nombreux stands proposaient de belles idées de cadeaux pour les fêtes et des produits du terroir. En fin d'après-midi, un conte itinérant a conduit les enfants et les parents dans les rues du centre ville. Pour cette quatrième et dernière année, la fée des couleurs, Lumina, a pu retrouver toutes ses couleurs et rejoindre sereinement son monde féérique. La soirée s'est terminée avec un beau feu d'artifice tiré depuis le terrain du cheval.







## Associations

### Un Livre, une Commune

La traditionnelle remise du Prix annuel Un livre, Une commune la « Plume d'Or » s'est tenue à la Maison des Loisirs et de la Culture, le 4 octobre 2019 en présence d'une assistance nombreuse. Corine Koch, la lauréate 2018, a remis le trophée à Ludovic Ninet pour son premier roman « La fille du Van » aux éditions Safran. La soirée était animée par la « La Compagnie 3 mètres 33 » qui a présenté d'une manière ludique les nouveaux romans sélectionnés pour la saison 2019/2020. Nous vous attendons pour les prochains cafés littéraires, à la salle des solidarités en mairie de Vert-Saint-Denis, les vendredis 24 janvier, 28 février, 27 mars et 24 avril.



### Comité de jumelage Espagne

Le traditionnel loto du comité de jumelage Espagne s'est déroulé le 24 novembre salle Jean-Rostand dans de bonnes conditions et une bonne ambiance. La buvette et les gâteaux « faits maison » ont été forts appréciés.



### Plaisirs créatifs

L'association exposait à la Ferme des arts, le week-end du 12 et 13 octobre une rétrospective des travaux de l'année de ses adhérents. Aquarelles, peintures et dessins ont côtoyé les oeuvres de l'invitée d'honneur, Marie-Charlotte Chauffeté.







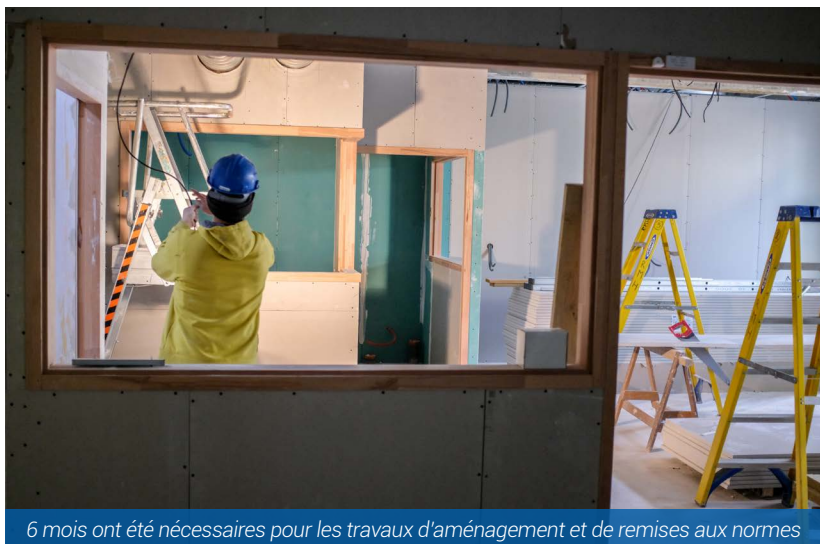
## L'îlot câlin

*Derniers préparatifs pour l'entrée du multi-accueil avant l'ouverture*

### La nouvelle structure ouvre ses portes en février

Après le déménagement de l'école du 2 rue Pasteur vers la ZAC du Balory, le choix avait été pris de recevoir dans ce bâtiment, dorénavant disponible, le multi-accueil situé allée Irène-Lézine, bien trop à l'étroit. Des travaux d'aménagement et de mises aux normes étaient nécessaires pour accueillir nos tout-petits et recevoir l'agrément des services de la protection maternelle et infantile du Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Ces travaux auront duré 6 mois et coûté 950 000 € HT plus 65 000 € HT pour le mobilier et l'aménagement du service avec un financement apporté quasiment entièrement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) à hauteur de 812 000 €.

Le bâtiment communal dédié aux tout-petits s'étend désormais sur 500 m<sup>2</sup> avec la partie technique et de nombreux espaces de vie, dont deux pour le « collectif » et un pour « le familial ». Un espace est aussi climatisé en cas de période de forte canicule. Une salle de motricité, une salle de jeux d'eau est prévue, ainsi qu'un jardin pédagogique (potager) sur les espaces extérieurs. La structure du Multi-accueil comprend deux systèmes d'accueil, familial et collectif. Elle peut aussi recevoir lors de projets personnalisés les tout-petits porteurs de handicap.



*6 mois ont été nécessaires pour les travaux d'aménagement et de mises aux normes*



## Le mot de l'élue

Sylvie Jami, conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Le nouveau multi-accueil est le fruit de notre réflexion et de notre effort en faveur de la petite enfance avec l'opportunité d'investir de nouveaux locaux. L'arrivée d'un enfant au sein d'un foyer est un événement heureux mais il entraîne des changements de rythme de vie et d'organisation pour les parents. Offrir aux tout-petits un lieu d'épanouissement est un véritable enjeu pour la municipalité mais sans oublier que la famille reste le premier lieu d'apprentissage des enfants. Cette nouvelle structure en centre-ville nous permet d'augmenter la capacité de l'accueil collectif de 10 % ainsi que de l'amplitude horaire qui sera beaucoup plus large qu'auparavant (4 jours / semaine, 8h-18h). Les assistantes maternelles de l'accueil familial y auront un espace dédié. Les enfants qu'elles ont en charge, pourront y bénéficier d'activités en groupe ainsi que des aménagements intérieurs (salle de motricité, jeux d'eaux, etc.). Ce projet n'aurait pu aboutir sans un partenariat financier et technique de la caisse d'allocations familiales, le service de protection maternelle et infantile et sans la forte implication des services municipaux. Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux petits verdionysiens et à leurs familles un lieu de vie et d'épanouissement adapté aux dernières normes en vigueur. Face à une société en perpétuel changement, la Petite Enfance se doit de toujours garder un temps d'avance.





Le futur jardin-potager s'aménage

## Accueil familial

L'accueil familial est régulier, occasionnel ou d'urgence selon certaines situations. Les enfants sont placés chez des assistantes maternelles agréées et employées par la municipalité. La capacité est de 69 places actuellement avec 23 assistantes maternelles qui peuvent recevoir chacune trois enfants maximum du lundi au vendredi de 7 heures à 19 heures. La nouvelle structure est aussi prévue pour recevoir les assistantes maternelles en petits groupes lors d'ateliers pour aider à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant.



L'aire de jeux en cours d'installation

## Accueil collectif

L'accueil collectif est régulier, occasionnel ou d'urgence selon certaines situations. Il se fait sur 4 jours en semaine (sauf le mercredi), avec une amplitude horaire de 8 heures à 18 heures et une belle capacité de 30 places. Là, la présence du tout-petit dépend des besoins énoncés par la famille avec l'équipe pédagogique. De fait, puisque l'enfant peut être amené à déjeuner sur place, un office a été prévu. Les repas (en liaison froide) sont fournis par un prestataire spécialisé avec apport de produits locaux et bio pour la plupart et livrés sur site chaque nuit. Le personnel n'a plus ensuite qu'à faire réchauffer les plats.

## L'équipe de la structure

Le personnel est composé d'une directrice, d'une directrice adjointe, de deux éducatrices de jeunes enfants, de six auxiliaires de puériculture, d'un agent polyvalent possédant le CAP petite-enfance, d'une psychologue vacataire, d'une secrétaire et d'un agent d'entretien à temps plein.



Une partie de l'équipe du multi-accueil

Le secrétariat est ouvert les :

- lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- vendredis de 8h30 à 12h30 et fermé l'après-midi

Les enfants sont accueillis de l'âge de 4 mois jusqu'à leur scolarisation. Toutes les demandes doivent faire l'objet d'un courrier adressé à M. le Maire et passent en commission.

Après le déménagement du multi-accueil, les locaux situés à Irène-Lézine seront libérés et dédiés à la création d'une Maison des associations.



## Extraits des décisions du Conseil municipal

Un point sur les principales délibérations prises par la Ville lors du dernier conseil municipal du 16 décembre

### Dérogation au repos dominical

Le Conseil municipal, a émis un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical pour l'année 2020 des commerces de détail automobiles pour 5 dimanches, des commerces de détail alimentaires pour 2 dimanches et des commerces de détail non alimentaires ou de services pour 4 dimanches.

### Convention de financement tripartite

Entre la mairie, la commune de Cesson et la Maison des loisirs et de la culture (MLC) pour la construction d'un local spécifique dédié à l'activité « poterie ».

### Désignation des délégués au comité du syndicat intercommunal à vocation multiple (sivom) de Cesson / Vert-Saint-Denis

Le conseil municipal après en avoir délibéré, désigne mesdames et messieurs : Jeanine Trinquecostes-Dupriez, Martine Amrane, Rachid Benyachou, Robert Lebrun, Jean-Philippe Demarquay.

### Médiathèque/ludothèque de Vert-Saint-Denis, prolongation de la convention de gestion technique

Un projet d'agrandissement de la médiathèque a été décidé et programmé pour les années 2020/2021 mais ne sera pas réalisé au 1<sup>er</sup> janvier 2020 comme prévu initialement. Dans un souci d'efficacité de la gestion de l'ensemble immobilier et de simplification des procédures liées aux transferts, la commune de Vert-Saint-Denis a proposé que la convention de gestion technique actuelle soit prolongée pour une année, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

### École de musique intercommunale procès verbal de mise à disposition à la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud

Mise à disposition par la commune du bâtiment sis rue Salvador Allende dans son ensemble.

### Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune de Vert-Saint-Denis et l'association «GDSA 77»

Les interventions de l'association « GDSA 77 » ont permis une maîtrise de la recrudescence des nids de frelons asiatiques sur le territoire. Il est décidé de renouveler la convention de partenariat relative à la destruction des frelons asiatiques entre la commune de Vert-Saint-Denis et l'association « GDSA 77 ». Cette convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 31 décembre 2020 avec reconduction tacite sur 3 années. Le coût financier de cette prestation est fixé à 1 500 € TTC pour une année.

### Attribution des subventions aux associations pour l'année 2020

Le nombre de dossiers de demande de subventions transmis à ce jour est de 43 demandes, il est attribué un total de 35 720 € conformément au tableau annexé. La dépense est inscrite au budget primitif 2020.

### Approbation de la modification n°4 du plan local d'urbanisme , après enquête publique

### Création d'un périmètre d'études en centre ville

qui permettront à la commune de préserver les conditions de développement de ce secteur et d'opposer un sursis à statuer aux demandes d'autorisation lorsque des travaux, constructions ou installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation d'une opération d'aménagement.

### Convention pour l'installation d'une station radio-électrique et d'équipements de communications électroniques avec la Société Bouygues Telecom

Pour les besoins de l'exploitation de ses réseaux, actuels et futurs, Bouygues Telecom doit procéder à l'installation d'une station radioélectrique et d'équipements de communications électroniques, afin d'assurer une couverture réseau qualitative sur le territoire de la commune. La commune est propriétaire de la parcelle située rue de la Cave, cadastrée B 873, le terrain accueille déjà un pylône pour Free, Orange et SFR. La convention fera état d'une redevance annuelle d'un montant de 13 000 € nets augmentés de 2 % par an.

### Création d'un périmètre de zone d'aménagement différé (ZAD) sur le site de Villaroche

Sur les communes de Montereau-sur-le-Jard, Limoges-Fourches, Lissy, Réau et Vert-Saint-Denis, sur les territoires de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) et de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne (GPSES) afin que le développement de ce secteur permette de renforcer les atouts économiques des territoires des deux agglomérations et contribuer à réduire son déficit d'emplois. Opération inscrite dans les deux contrats d'Intérêt National.

### Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Syndicale de Grand Village (ASGV) au titre de l'année 2020

Considérant la demande de subvention formulée par l'Association Syndicale de Grand Village (ASGV), le conseil municipal décide de verser à l'Association Syndicale de Grand Village (ASGV) une subvention exceptionnelle de 5 000 € au titre de l'année 2020.

*L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.vert-saint-denis.fr](http://www.vert-saint-denis.fr) rubrique Le conseil municipal et rubrique Publications.*





## Conseil municipal des enfants



### Nouveau mandat 2019 - 2021

Les élections se sont déroulées en décembre dans les quatre écoles de la commune. Les trente nouveaux jeunes conseillers se sont engagés pour un mandat qui ira jusqu'à juin 2021. Les enfants élus vont prendre part aux décisions de la commune, donner leurs idées et réaliser des projets. C'est un vrai travail qui nécessite du temps, de la concertation et de l'imagination.

Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants sont :

■ **École E.-et-C.-Freinet** : Diongue Bilale - Roche Corbière Raphael - Chellaf Hanaa - Farooq Pereira Arche - Martinez Leny - Girard Ezio - Vincent Mercader Lilou - Delaporte Morgane - Viltard Noah.

■ **École Louis-Pasteur** : Gil Léana - Roset Noël Warren - Bayoussef Mayssa - Kouassi Angélo - Carpentier Petersen Lili - Lambert Lorick.

■ **École Louise-Michel** : Amiens Léa - El Mimouni Ali - Bricot Abou Younés Elie - Dussouchaut Lily - Georeon Zaina - Lafond Nathan - Bourdon Maeva - Georeon Ilyana.

■ **École Jean-Rostand** : Féo Oscar - Charonne Elio - Mayaki Ilan - Robert Nila- Maillet Mahis - Providence Gabriel - Kancel Lauréne.

■ **Les suppléants** : Barbosa Raphael - Tesnier Maillo - Wischi Mélissa - Beaida Janna.



## Restauration scolaire

### Table ronde pour les menus

Tous les deux mois, une commission se réunit pour élaborer les menus des mois suivants. À cette commission s'ajoute, une fois par semestre, une table ronde à laquelle participent deux enfants par groupe scolaire, la coordinatrice enfance et deux référents (animateur ou directeur adjoint), le chef de service de la restauration, quatre parents délégués volontaires, la diététicienne et l'adjointe à la vie de l'enfant. Le service de la restauration municipale confectionne également des repas livrés à domicile pour les personnes âgées. C'est pourquoi l'un des bénéficiaires de ce service participe également à cette commission. Cela permet de créer un lien intergénérationnel. Cette table ronde est un moment privilégié pour évaluer et commenter les menus de la période écoulée, proposer des menus pour la période à venir et débattre en toute convivialité.

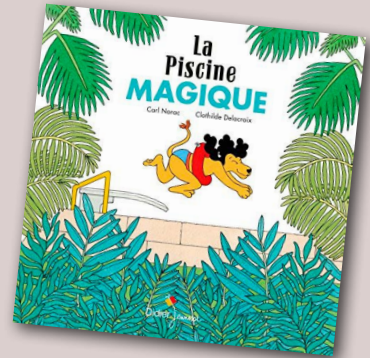


## Lire

### La Piscine magique

Carl Norac - Clothilde Delacroix (Album pour enfants)

Aujourd'hui, Roi Lion a décidé d'offrir à ses sujets un cadeau princier : une divine trempette dans sa piscine. Mais attention, pas n'importe quelle piscine, sa piscine magique ! Ses invités, triés sur le volet, sont éblouis : il suffit de prononcer un vœu en plongeant, et l'eau se transforme immédiatement. Chacun en profite délicieusement, jusqu'à l'arrivée de l'insupportable Reine Lionne... qui glisse sur le plongeoir, à son plus grand désespoir. Oh crotte !



### Guarani : les enfants soldats du Paraguay

Diego Agrimbau - Gabriel Ippóliti (BD historique)

Hiver 1869. Pierre Duprat se rend au Paraguay pour photographier les jeunes indiennes dénudées de la tribu guarani. Sous prétexte d'ethnographie, ses clichés sont destinés au public parisien avide de beautés indigènes... Mais l'exotisme et l'aventure vont rapidement laisser place à l'horreur. Duprat assiste à l'une des batailles les plus sanglantes de l'Histoire, la bataille d'Acosta Ñu. Il n'y a plus d'hommes en âge de combattre mais le Paraguay refuse la reddition... Ce seront donc des enfants qui iront au front. Trois mille enfants combattent vingt mille soldats brésiliens et argentins. Le massacre dure sept heures. Le cynisme de Duprat s'effondre face au choc. Il lui faut maintenant témoigner. Au Paraguay, le 16 août est désormais célébrée la Journée de l'enfant, en mémoire de ces petits soldats morts lors de la bataille d'Acosta Ñu.

## Jouer

Livres, DVD et jeux proposés à la Médialudo (11, place Condorcet). Inscription et prêt gratuits. Renseignements au 01 64 10 29 33 ou [medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr](mailto:medialudo.vertsaintdenis@grandparissud.fr) Catalogue en ligne : [medialudo.vert-saint-denis.fr](http://medialudo.vert-saint-denis.fr)

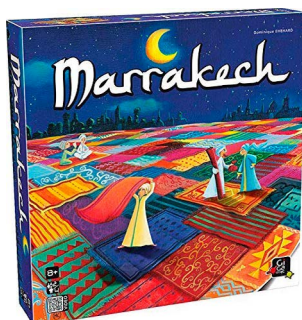


### MICROPOLIS

Auteurs : Bruno Cathala - Charles Chevallier - Camille Chaussy - Édition : Matagot

Jeu pour 2 à 6 joueurs - À partir de 8 ans

Bienvenue à Micropolis ! Il est temps de mettre vos fourmis au travail, vous avez des galeries à creuser, des fruits à récolter et une redoutable armée à recruter pour bâtir la fourmilière la plus prospère !



### MARRAKECH

Auteur : Dominique Ehrhard - Éditions : Gigamic

Jeu pour 2 à 4 joueurs - À partir de 7 ans

Le marché aux tapis de la place de Marrakech est sur les dents : on va bientôt désigner le plus habile des marchands. Chacun d'entre eux va tenter d'avoir le plus grand nombre de ses tapis exposés en fin de partie tout en accumulant la plus grande fortune. Le plus fortuné (cumul des tapis et de la somme détenue par chacun) a gagné.







## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Lucillia DUBOST, le 23 septembre 2019.
- Zoé JULLY, le 25 septembre 2019.
- Lucas LEGER, le 27 septembre 2019.
- Avery ZEIMER, le 10 octobre 2019.
- Issa GAÏER, le 23 octobre 2019.
- Malick GUEYE, le 26 octobre 2019.
- Amani MIHIGO MUGARUKA MUKWEGE, le 3 novembre 2019.
- Irina RETAILLEAU LEBÈGUE, le 4 novembre 2019.
- Ethan et Hugo GALIANA, le 6 novembre 2019.
- Carly BIGNET, le 12 novembre 2019.
- Romane PERRIN, le 1<sup>er</sup> décembre 2019.
- Mila DOMINGUES, le 20 décembre 2019.

### MARIAGES

- Christelle HURGIN et Nacer ALLAM, le 12 octobre 2019.
- Tiffany KOMENAN et Bi Goly Roland GOLY, le 26 octobre 2019.

### DÉCÈS

- Francis DÉCAMP, le 15 septembre 2019.
- Sylvie VARGA, le 30 septembre 2019.
- Christiane CAMUS, épouse LEBRUN, le 4 octobre 2019.
- Marc BÉTRIOUX, le 16 octobre 2019.
- Arlette SIMON, veuve TRZYNA, le 20 octobre 2019.
- Colette BESNARD, le 20 octobre 2019.
- Suzanne LAGEYRE, épouse RENARD, le 21 octobre 2019.
- Mireille FAGET, épouse ROULÉ, le 26 octobre 2019.
- Colette VALLE, épouse VANDAR, le 4 novembre 2019.
- Michel JOUAS, le 8 novembre 2019.
- Say TANG, le 14 novembre 2019.
- Michèle LEGROS, épouse BOISGARD, le 17 novembre 2019.
- Roland REMFORT-AURAT, le 24 novembre 2019.
- Jean-Pierre JOLY, le 13 décembre 2019.
- Michel TORCHET, le 13 décembre 2019.

### ■ Calendrier de collecte des déchets 2020

Le nouveau calendrier de collecte en porte-à-porte est inséré dans votre magazine municipal.

Fonctionnement des collectes :

- **Les ordures ménagères** : la collecte est effectuée le mardi et le vendredi.
- **Les emballages et journaux / magazines** : la collecte est effectuée le jeudi.
- **Les déchets verts** : la collecte est effectuée le lundi.
- **Le verre** : cette collecte s'effectue en apport volontaire. Verre blanc et verre coloré ramassés séparément.
- **Les encombrants** : la collecte est effectuée le mardi.

*Sortir les bacs la veille à partir de 18h.*

*Les collectes seront effectuées tous les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai.*

### ■ Association

#### Comité de Jumelage Espagne

Le Comité de Jumelage Espagne organise son traditionnel dîner dansant avec grande paëlla le 7 mars 2020 dans la salle de l'école Jean-Rostand dès 20 heures. Tarif 30 € - Adhérents : 24 € - Enfants de 6 à 12 ans : 10 €.

**Inscription avant le 18 février 2020 auprès de Yves Mousset : 02 74 89 31 25, Josiane Gillonnier : 06 82 46 62 77 ou Chantal Veysade : 01 60 63 00 89.**

**Les règlements devront être adressés à Comité de Jumelage Espagne chez Mme Gillonnier, 76 rue des Haies Fleuries 77240 Vert-Saint-Denis.**

### ■ Collège Jean-Vilar

#### Projet solidaire

Les élèves d'une classe de 5<sup>e</sup> du collège Jean-Vilar participent à un projet solidarité avec leurs professeurs. Ils réalisent des boîtes-tirelires qui seront déposées chez les commerçants de Vert-Saint-Denis courant mars et jusqu'en avril afin de récolter de l'argent au profit de l'association Rebondir au-delà de ses rêves qui réalise les rêves des enfants malades et les accueille en famille sur son site pour leur permettre de se reposer et de se ressourcer. Nous remercions à l'avance les Verdionysiens pour leur générosité.

**Site Internet de l'association située à Vaux-le-Penil : [www.associationrebondir.com](http://www.associationrebondir.com)**

### ■ Jeunesse

#### Lancement du dispositif coup de pouce

Le coup de pouce permet d'accompagner les jeunes au travers d'un projet personnel (permis, BAFA, formations...) et d'avoir une aide financière comprise entre 50 et 250 €. L'attribution de la bourse au coup de pouce est soumise, à la présentation d'un dossier type, examiné par une commission, composée du maire-adjoint à la jeunesse, d'un professionnel de la jeunesse et de deux jeunes.

**Renseignements et dossiers coup de pouce à récupérer au SIJ à la Ferme des arts.**

**Tél : 01 64 41 89 37 - Courriel : [sij@vert-saint-denis.fr](mailto:sij@vert-saint-denis.fr)**

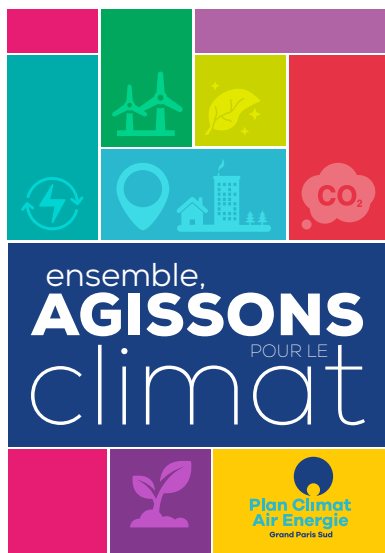


#### Stage BAFA

La Structure Information Jeunesse (SIJ) en partenariat avec l'IFAC a organisé une formation générale BAFA (1<sup>ère</sup> partie) pendant les vacances scolaires d'octobre 2019. 20 stagiaires ont été formés aux fonctions d'animateur, maintenant place au stage pratique. Un stage d'approfondissement aura lieu durant les vacances scolaires d'octobre 2020.

**Renseignements au SIJ 01 64 41 89 37 ou par courriel [sij@vert-saint-denis.fr](mailto:sij@vert-saint-denis.fr)**





## Grand Paris Sud

### Un Plan Climat face à l'urgence climatique

Les élu(e)s de Grand Paris Sud ont adopté à l'unanimité le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de l'agglomération à l'occasion de la séance du conseil communautaire du 17 décembre 2019. Ils confirment ainsi leur engagement pour la transition sociale, écologique et solidaire du territoire, d'ores et déjà renforcé par la signature avec l'Etat, le 19 juillet dernier, du 1<sup>er</sup> Contrat de Transition Écologique de l'Île de France. Ce projet stratégique et opérationnel est développé pour une durée de six ans. Le Plan climat prend en compte l'ensemble de la problématique Climat-Air-Énergie autour de plusieurs objectifs :

- maîtriser les consommations énergétiques, en particulier les énergies fossiles
- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- préserver la qualité de l'air
- développer la production d'énergies renouvelables et de récupération

À suivre sur : <https://participer.grandparissud.fr/fr-FR/projects/pcaet-plan-climat/info>

## Balade thermographique



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) financée par l'ADEME, la Région Île-de-France et l'agglomération de Grand Paris Sud, est intervenue sur tous les comités de quartier autour du domaine de la transition énergétique et du développement durable. Deux techniciens de l'ALEC ont informé les habitants afin de les sensibiliser aux économies d'énergie, à la déperdition de chaleur des logements et à la nécessité d'envisager des travaux dans les habitations. Ces interventions détaillées ont été appréciées par de nombreux participants et une balade thermographique a eu lieu le jeudi 12 décembre. Les habitants présents ont pu bénéficier d'un diagnostic extérieur de leur logement. Durant une heure et demie, l'ALEC a parcouru quelques rues de notre commune pour observer les déperditions de chaleur et montrer l'importance d'avoir une isolation performante. Chacun a ainsi pu constater où se situait les travaux à effectuer en priorité pour réduire sa facture énergétique. L'ALEC située à Evry reçoit sur rendez-vous. Un prêt gratuit de la caméra et des conseils techniques sur le choix des matériaux, les aspects administratifs et financiers sont également possibles et de façon gratuite. Nous remercions messieurs Francis Viarouge et Guillaume Ansart pour leurs interventions et leurs disponibilités.

Contact des conseillers énergie climat : 09 83 39 27 03, au 1 Bld de l'écoute s'il pleut à Evry. Site : [www.alec-sudparisienne.org](http://www.alec-sudparisienne.org)  
Courriel : [eie@alec-sudparisienne.org](mailto:eie@alec-sudparisienne.org)



## Frelon asiatique

### On lutte contre sa prolifération

L'an passé grâce à la participation de tous et aux piégeages des mères fondatrices mis en place entre mars et avril sur la ville, la présence du frelon asiatique a été en nette régression à Vert-Saint-Denis. Les mères vont ressortir de leur hibernation en mars. La première tâche de la mère fondatrice est de faire un nid embryon dans lequel elle va pondre une vingtaine d'œufs. Le temps de l'éclosion des premiers frelons, les mères fondatrices sont seules. Aussi, il faut de nouveau mettre en place le piégeage des mères fondatrices de frelon.

### Le piège

Une bouteille d'eau minérale percée de deux trous au deux tiers de la hauteur. Il faut mettre dans cette bouteille sur une hauteur de 5 cm de l'appât. L'appât, c'est 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop (grenadine, fraises...), 1/3 de bière. Cet appât va s'éventer au bout de huit jours. Il faut le renouveler sans enlever les frelons morts de la bouteille (les frelons morts attirent les frelons). Pour faire l'appât, prendre une cannette de bière, la vider dans la bouteille, la remplir de vin blanc, puis la vider dans la bouteille, puis la remplir de sirop et vider dans la bouteille. Cette bouteille sert alors de réserve. Où placer le piège ? Près de la maison à 1,5 m de hauteur ou dans un garage, un abri de jardin... Les frelons viennent près des maisons. Fin avril, enlever les pièges. Les nouveaux frelons sont actifs, les piéger ne détruit pas la colonie et d'autres insectes vont être pris inutilement dans les pièges.

À partir de mai, si vous repérez des nids, les signaler à : GDSA Seine et Marne (Groupement de défense sanitaire des abeilles de Seine-et-Marne) [gdsa@apiculture77.fr](mailto:gdsa@apiculture77.fr) - Tél. : 06 31 78 97 10





## Vendredi à découvrir

### *Libres de rêver*

Six femmes dans une prison se retrouvent le soir de Noël... Elles évoquent, dans la passion ou la querelle, leur quotidien, les relations difficiles parfois entre détenues, leur travail, leurs amours ou leurs enfances... Elles décident de s'évader par le rêve et l'imaginaire. Elles vont faire du théâtre ensemble et jouer du Musset... privées de liberté peut-être mais toujours libres de rêver !  
**Vendredi 6 mars, à 20 h 30, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis). Tarif : 5 €.**

## Samedi pour rire

### *Sherlock Holmes et le secret de la vallée de Boscombe*

Le spectacle va vous plonger dans l'Angleterre de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1888 précisément, où vous suivrez les aventures de Sherlock Holmes et de son célèbre acolyte, le docteur Watson. Les deux comparses enquêtent sur la mort d'un certain Charles McCarthy et dont le suspect numéro un n'est autre que son fils... Un spectacle teinté de beaucoup d'humour et de décalage.  
**Samedi 28 mars, à 20 h 30, à La Citrouille (35, rue Janisset-Soëber à Cesson). Tarif : 10 €.**

### *Que du Bonheur !*

Que du bonheur est un spectacle de magie interactif qui nous plonge dans un futur proche où l'humain et le numérique commencent à fusionner. Les intelligences artificielles nous guident tout au long de notre vie, améliorent nos performances, notre bien-être et nous augmentent de capacités quasi magiques. Mais pouvons-nous conserver une part de secret et de liberté ?  
**Samedi 25 avril, à 20 h 30, à La Citrouille (35, rue Janisset-Soëber à Cesson). Tarif : 16 €.**

### *Gisèle*

Face à la violence de l'actualité d'une violence inouïe, l'actrice décide de convoquer sa Mamie... qui a beaucoup de choses à nous dire ! La comédienne incarne avec une aisance stupéfiante cinq personnages dans une pièce truculente sur le thème de la mémoire et de la transmission.  
**Samedi 16 mai, à 20 h 30, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis). Tarif : 10 €.**



## Dimanche en famille

### *La Chèvre de Mister SEGUIN*

Version Rock & Drôle. Un véritable hymne à la liberté. Mais si cette fois, la Chèvre s'en sortait... Gringoire a du souci avec ses chèvres. Elles n'ont qu'une idée : casser leur corde, gambader dans la colline... et se faire manger par le loup ! Blanchette s'enfuira comme les autres. Mais si cette fois, Blanchette s'en sortait... Spectacle en chansons, danses, humour et fantaisie.  
**Dimanche 22 mars, à 16 heures, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis). Tarif : 5 €.**

### *Les malheurs de Sophie*

Un enfant, on dirait que c'est né pour faire des bêtises. Souvent, on pense aux garçons. Cette fois-ci, c'est une fille : Sophie ! Nous suivons les aventures de Sophie, passionnée de poissons rouges et d'écureuils, un jour tentée d'ouvrir un salon de thé, un autre jouant avec un loup comme on joue avec le feu. Mais pourra-t-elle se sortir de toutes ses bêtises ? D'après la Comtesse de Ségur.  
**Dimanche 26 avril, à 16 heures, à la Ferme des arts (60, rue Pasteur, à Vert-Saint-Denis). Tarif : 5 €.**

**Les places sont à retirer à la Maison des Sports et de la Culture,  
5 rue Aimé Césaire à Vert-Saint-Denis. Informations au 01 60 63 72 22.**





## Récompenses sportives 2019

Chaque année, le Syndicat Intercommunal des Sports honore ses sportifs et les bénévoles des associations. La cérémonie de récompenses a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre à 10 heures à la Maison intercommunale des Sports. Cette année, 21 associations ont choisi de distinguer soit un bénévole, soit un (des) sportif (s) pour leurs qualités humaines et sportives. À l'issue de la cérémonie, présidée par Robert Lebrun, président du SIS, un kit comprenant sac, gourde, agenda, stylo à l'effigie du S.I.S. a été remis à chaque récipiendaire, en présence des élus du Comité Syndical et des deux maires Olivier Chaplet et Eric Bareille.

### Palmarès 2019

- Christian Masse et l'équipe féminine (Christine Robin, Sandrine Monroy et Myriam Dorilleau) de la Cie d'Arc
- Florent de Saint Chartrier du COV Lutte
- Evelyne Lapoix et Georges Vanicat de la Retraite Sportive du Balory
- Gilbert Cavaille du Cercle Intercommunal Aïkido
- Adriana Casto du Club de Rando Les Esclots
- Isabelle Bellamy du Balory Subaqua Club
- Michel Mazenc du COV Escalade
- Robin Casaroli du Judo Club
- Daniel Girard et Stéphane Ridereau du Cyclo Verdyonisien Cessonnois
- Cécilia Bouedo de la Gymnastique Volontaire
- L'équipe championne d'Île-de-France Seniors de l'ESCV Foot
- Christian Dautancourt de Courir
- Floriane, Héloïse, Julie, Romane et Cyntia de l'AGCV
- Côme Camuzat, Kiméo Jondeau, Evann Reggio, Lilyan Robey et Hugo Guerville de Sénart Gym CCV
- Nicolas Lecointre de l'ESCV Tennis de table
- Alexandre Poisot de Sénart Taekwondo-Hapkido
- Francis Brakni, Laurence Hourdeau et Sandrine Bertacchini du CIPS
- Samuel Pannier et Steave Murat du COV Volley
- Aparna Sourpaniane, Anaïs Ludop, Marine Ludop, Marina Donascimento, Doreen Deleforterie et Faustine Leconte de l'ATCV
- Les équipes U18F et SF2 de Sénart Basket-ball
- Frank Demry du Cercle d'Escrime.



### Retraite sportive du Balory Nouvelles coordonnées

Merci de noter la nouvelle adresse du site Internet du RSB :  
<https://rsb-balory.jimdofree.com/>  
 Ainsi que les coordonnées de son président : Alain Thomas  
 Tel. : 06 35 28 34 17 / Courriel : rsb.at.jp@gmail.com





## Syndicat intercommunal

### Naissance du SIVOM

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Cesson et Vert-Saint-Denis est né. Il est le fruit de la fusion du SIS (Syndicat Intercommunal des Sports) et du SIC (Syndicat Intercommunal de la Culture) qui donne naissance à ce nouvel établissement public, dirigé par M<sup>me</sup> Marie Belpois avec à ses côtés deux chargés de mission, sport et

culture. Les villes seront représentées par 5 conseillers municipaux de chaque commune. Le siège de ce syndicat est situé à la Maison intercommunale, rue Aimé Césaire. « Le regroupement des syndicats intercommunaux de la culture et du sport au sein d'un SIVOM est un pas logique vers une mutualisation de moyens à l'échelle de Cesson et Vert-Saint-Denis. Cette centralisation permet d'ouvrir une nouvelle dynamique qui j'en

suis sûr profitera à tous » a précisé Éric Bareille, le maire de Vert-Saint-Denis. Ce syndicat à vocation multiple laisse augurer d'autres partenariats. Rassurez-vous, pour les verdionysiens, cela ne changera rien à nos habitudes si ce n'est que cette décision collective démontre la capacité de Vert-Saint-Denis et de Cesson à s'accorder sur de nombreux sujets ».



## Taekwondo Hapkido Sénart

### Stage self défense

Samedi 30 novembre, le club de Taekwondo Hapkido Sénart avait le plaisir de proposer un stage de self défense au féminin dans la salle d'activité du complexe Jean-Vilar. Un groupe de 16 femmes se sont prises au jeu et ont découvert comment se défaire d'une situation critique avec simplement un mouvement de bras et un déplacement. Le tout dans une ambiance familiale détendue mais studieuse. Accueillant ainsi un échantillon de dames tous âges confondus, sportives ou non et extérieures au club, l'expert leur a prodigué quelques conseils adaptés. Prolongeant ses explications par l'utilisation d'un



journal, puis un parapluie voire un bâton ou encore plus critique un couteau. Toutes ont déclaré vouloir suivre le prochain stage lors du France Corée du week-end du 1<sup>er</sup> et 2 février 2020 sur le site sportif de Sonia-Delaunay où vous pourrez aussi découvrir l'ensemble des disciplines et philosophie du Pays du Matin Calme. Réservez vite ces dates sur [senarttkd@gmail.com](mailto:senarttkd@gmail.com) ou au 06 68 63 68 61.



## DES RÉSULTATS CONCRETS POUR NOTRE COMMUNE

Nous sommes en ville nouvelle, notre territoire évolue. En respectant les incontournables obligations légales imposées à toutes les collectivités, nous avons préservé les spécificités de notre commune, Vert-Saint-Denis : un cadre verdoyant, agréable, des services de qualité et une urbanisation maîtrisée. Malgré un contexte financier morose, nous avons su maintenir l'offre de service tout en l'améliorant dans certains secteurs et en préservant les finances de la commune. Par exemple et sans être exhaustif, le parc de 8 hectares adjacent à l'écoquartier du Balory en cours de réalisation. Une nouvelle école a été construite suivant les dernières normes en vigueur. La cuisine municipale a été totalement rénovée. Les comités de quartier ouverts à tous ont été pourvus d'un budget participatif. Les écoles ont été pourvues d'équipements numériques performants. Un nouveau multi-accueil vient d'être créé offrant plus de place d'accueil pour les tout-petits. Un service information jeunesse a vu le jour pour aider et guider nos jeunes dans leurs démarches. L'achat du centre médical du Bois-Vert. La vidéo protection et la police municipale ont été renforcées, etc. Ces projets, ces nouveautés, ces améliorations ont été menées à bien par des élus investis dans leur mission. L'apport précieux des agents a contribué à la réalisation de ces projets et nous les remercions pour leur professionnalisme. N'utilisant pas la langue de bois, nous restons humbles et n'avons pas la prétention d'être parfait. Nous restons à l'écoute de vos commentaires, nous prenons en compte les remarques pour avancer ensemble. La campagne électorale s'engage, nous souhaitons qu'elle ne soit pas l'apanage, comme c'est malheureusement trop souvent le cas, de diffusion de fausses informations, d'attaques personnelles, de dénigrement ciblé. Nous souhaitons qu'elle reste une campagne fidèle aux valeurs républicaines de notre pays. Constant dans notre volonté d'agir pour vous et avec vous, nous continuerons, à défendre le cadre privilégié de Vert-Saint-Denis avec pragmatisme, sérieux et responsabilité.

**Le groupe majoritaire Unis pour Vert-Saint-Denis**

## EN BRÈVES

### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**  
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**  
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**  
**LISTES ÉLECTORALES :**



#### Sur Internet

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr);  
rubrique « Élections »



#### En mairie

en personne ou en mandatant un tiers



#### Par courrier

en écrivant à votre mairie



#### Informations

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr);  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou contactez votre mairie



© IMISGOD/COM/12.2019

### ■ Municipales 2020 : n'oubliez pas de vous inscrire !

Le délai d'inscription sur les listes électorales a été modifié pour faciliter l'inscription des citoyens. Ainsi, pour voter aux élections des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription est fixée au **7 février 2020**.

Pour vous inscrire, trois solutions :

- **par correspondance** en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité ou périmée de moins de cinq ans, un justificatif de domicile au nom et prénom du demandeur, ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- **en mairie** en présentant les mêmes documents.
- **en ligne** sur le site après avoir scanné vos documents.

Pensez à signaler tout changement d'adresse au service Élections. Renseignements auprès du service Élections : [etatcivil@vert-saint-denis.fr](mailto:etatcivil@vert-saint-denis.fr) ou 01 64 10 59 00.





## NOS ACTIONS DURANT CE MANDAT

Nous avons été présents dans tous les quartiers auprès des habitants. Aidé à la résolution de problématiques de terrain négligées par la municipalité. Lancé une pétition pour manifester notre désaccord concernant la fusion de notre commune avec le Grand Paris Sud alors que le bon sens eût été de rejoindre Melun Val de Seine. Nous sommes la porte d'entrée de Melun. Nous nous sommes interrogés sur la fermeture du groupe scolaire Pasteur dont le maintien à grand frais de cette école en centre ville représentait un engagement de M. Bareille. Sa délocalisation ZAC du Balory s'est faite sans concertation avec pour conséquence, une augmentation des impôts locaux pour les Verdionysiens. Là encore, nous n'avons pu que constater un manque d'anticipation de M. Bareille refusant, à l'époque, de discuter avec les élus de Cesson pour obtenir un aménagement concerté des ZAC de la plaine du Moulin à Vent et du Balory. Nous avons dénoncé l'illégalité du budget 2017 qui nous a conduits à publier une lettre ouverte à M. le Maire. Nous avons saisi le préfet qui, constatant cette irrégularité, a demandé de procéder une 3<sup>e</sup> fois au vote du budget. Nous avons dénoncé le manque de sérieux dans la gestion des finances publiques et avons ainsi constaté que la rémunération de l'ex Directrice des Services correspondait à un grade qui ne lui permettait pas de travailler sur une commune de notre taille. Par une lettre ouverte à M. le Maire, nous avons suscité la mobilisation sur l'absence à terme de médecins généralistes et l'avenir des centres médicaux. Nous nous sommes opposés à l'augmentation des impôts ainsi qu'à la majoration des prestations enfances en lien avec la mise en place de NAP (Nouvelles Activités périscolaires). M. Éric Lorion a créé un collectif de voisins pour dénoncer un projet de construction de 31 logements au lieu et place du Centre médico-psychologique rue S. Allende. Par sa détermination, ce collectif a obtenu gain de cause. Il s'est mobilisé également contre un autre projet immobilier rue Pasteur pour lequel il a reçu le promoteur à 3 reprises afin de négocier des modifications convenant aux riverains. Le rapporteur public, lui-même a demandé l'annulation du permis de construire.

### Groupe municipal Ensemble pour Agir Autrement

**GUILCHER Catherine – DIGOL-N'DOZANGUE Stéphane – GAUDOT Françoise – DUMOULIN Jérôme – LORION Éric**

## IL FAUT ARRÊTER L'URBANISATION MASSIVE À VERT-SAINT-DENIS !

Il faut arrêter l'urbanisation massive à Vert-Saint-Denis, volonté sur laquelle un consensus s'était établi au début des années 90. Durant notre mandat, nous avons respecté cet engagement, et avons en outre rendu inconstructibles les terres agricoles de la Plaine du Moulin à Vent. Depuis 2001, tout a été bouleversé. La Plaine du Moulin à Vent a été rendue constructible par la nouvelle majorité des élus de Vert-Saint-Denis, résultat : 50 hectares de terres ont été bétonnés ; 470 logements, dont la plupart dans des immeubles inesthétiques, sont en voie d'achèvement. D'autres immeubles et un lotissement ont été édifiés en centre-bourg. Au total, près de 750 logements ont été construits lors des dernières années, bien plus depuis 2001. Cela n'est pas cohérent avec les capacités de nos équipements publics : Lycée, Collège, parking de la gare de Cesson, certains équipements sportifs et culturels. Il a fallu ajouter deux classes en préfabriqué à la nouvelle école Pasteur ! La circulation s'est fortement accrue etc. Mais d'autres difficultés sont devant nous. La récente modification du Plan Local d'Urbanisme contre laquelle j'ai voté comprend des Opérations d'Aménagement et de Programmation dans le cœur de Vert-Saint-Denis et les hameaux, qui laissent entrevoir près de 200 logements nouveaux, dont des immeubles. A cela s'ajoute une décision pour laquelle je me suis abstenu, bien que la pertinence du projet soit réelle. Le Conseil Municipal a voté en faveur de l'établissement d'une Zone d'Aménagement Différé autour du centre Aéronautique de l'aérodrome de Melun-Villaroche. Cette zone de l'ordre de 950 hectares devrait devenir le futur pôle aéronautique d'Ile-de-France et accueillir 15 000 nouveaux emplois, soit environ 60 000 personnes à loger pour lesquelles il faudra créer des logements, équipements, services publics et privés, routes. Même si seulement 5,5 hectares de la ZAD concernent Vert-Saint-Denis, il est aisé de penser que notre commune sera l'objet de pressions de tous bords. Elle est la plus grande des communes de Sénart en superficie. Nous aurons besoin d'élus déterminés à préserver notre cadre de vie.

### Didier EUDE / Vert-Saint-Denis CAP 2020 Ensemble

## LE BILAN DE M. LE MAIRE EST TRÈS HONORABLE

Chers concitoyens, dans quelques semaines, vous serez les seuls décideurs de l'avenir de notre commune pour six années. Votre réflexion est déjà sensibilisée par des candidats déclarés aux élections municipales du mois de mars 2020. Dans ce débat local qui s'instaure dès à présent, c'est de vous dont il s'agit, de votre avenir et celui de nos enfants. Vous découvrirez des propositions alléchantes ou irréalisables financièrement ou encore liées à quelques insatisfactions passagères. Ne vous trompez pas, car, en pareille occasion, vous allez devoir écarter l'utopie, les fausses promesses et les professionnels de la critique systématique, notamment ceux qui s'agitent sur les réseaux sociaux locaux. Vous savez ce que vous avez, vous devez mesurer le risque de l'inconnu. L'argumentaire global des candidats est connu : en ce qui concerne l'inévitable urbanisation en Seine et Marne et à Vert Saint Denis, sachez qu'elle échappe aux attributions d'un maire qui n'a aucun pouvoir dans les transactions immobilières entre promoteurs et particuliers. En parallèle, un véritable bouclier juridique a été mis en place pour préserver notre environnement et tenter de restreindre l'urbanisation. Les équipements scolaires, culturels et sportifs sont cohérents et adaptés. Les projets d'investissements sont prévus. La sécurité des habitants, si décriée par certains, est assurée efficacement par une cohésion d'action entre nos polices nationale et municipale. La gestion de notre budget tient compte de nos ressources : l'investissement se relève et l'imposition est stabilisée. Le soutien aux populations fragilisées est réel et dynamique. La perfection n'existant pas, prenez garde à ceux qui vous promettent l'impossible : ils ne sont pas sincères. En réalité, ils savent qu'ils ne pourront pas faire mieux que ce qui est entrepris à ce jour. M. le Maire est pleinement conscient du « Mieux vivre à Vert Saint-Denis », car il tient vraiment à « votre cadre de vie ». Vous pouvez lui faire confiance.

### Laurence PAROUTY, Vincent WEILER.

**Indépendant divers droite**



# Futsal

TOURNOI DE FOOT EN SALLE



Gymnase Alain-Bombard

**INSCRIPTIONS**  
AVANT LE 8 FÉVRIER

**MERCREDI**  
**12 FÉVRIER**  
**2020**  
À 18H



**ÉQUIPE DE 7 JOUEURS**  
**PLUS DE 14 ANS**

**TARIF 10€ PAR ÉQUIPE**  
REVERSÉS À L'ESCV FOOT  
POUR UN TOURNOI EN FINLANDE

**Inscription et renseignement**  
à l'espace Jeunesse : 01 64 41 69 20  
jeunesse@vert-saint-denis.fr  
Salamandre VSD



BUVETTE SUR PLACE



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**  
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**

pour **VOUS INSCRIRE SUR LES**  
**LISTES ÉLECTORALES:**



### Sur Internet

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
rubrique « Élections »



### En mairie

en personne ou en mandant un tiers



### Par courrier

en écrivant à votre mairie



### Informations

[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou contactez votre mairie



# Inscriptions MATERNELLE

Rentrée scolaire  
**2020 / 2021**

Du 16 mars au 3 avril 2020 **Enfants nés en 2017**  
et nouveaux habitants



**En mairie**  
Mardi et jeudi  
de 14 h à 18 h  
Lundi et vendredi  
de 14 h à 17 h  
Samedi 28 mars  
de 9 h à 12 h

### PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

- Livret de famille (ou copie intégrale acte naissance de l'enfant)
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Jugement notifiant la garde (en cas de séparation)
- Avis imposition 2019 (sur revenus 2018)

En dehors des horaires ci-dessus, vous pouvez prendre rendez-vous avec Estelle Corbousier au 01 64 10 59 16 ou par courriel : [scolaire@vert-saint-denis.fr](mailto:scolaire@vert-saint-denis.fr)

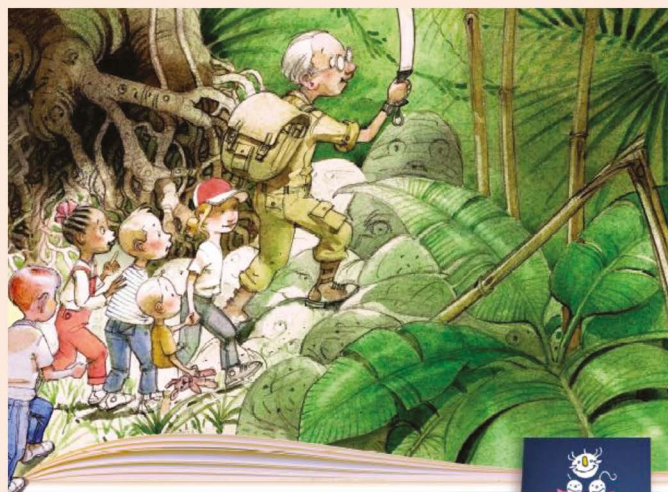


Enchantez votre quotidien.

## lisez des histoires aux enfants

Vous êtes un homme ou une femme de plus de 50 ans  
et lire des histoires aux enfants vous plaît ?  
Rejoignez les 20 000 bénévoles de l'association « Lire et faire lire » pour partager le plaisir de la lecture avec les enfants de votre commune.

[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)



Coordination dép. Lire et faire lire 77

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 77  
01 77 68 19 25  
[vie.associative@avenir77.org](mailto:vie.associative@avenir77.org)



Pour nous rejoindre,  
rendez-vous  
sur Internet  
[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

